

COMMENT CALCULER LA CONTRIBUTION ?

1 – Les ressources :

On se reporte à l'avis ou aux avis d'imposition 2022 de la famille sur les revenus 2021.

Sur la feuille jointe, pour la somme R, on porte le montant du **Revenu Fiscal de référence du foyer ou la somme des avis fiscaux de référence dans le cas d'avis d'imposition séparé.**

Si vous vous situez dans la catégorie I, ce renseignement n'est pas obligatoire.

2 – Les charges :

Deux notions interviennent :

2.1 – les enfants à charge :

enfants	points
1	3,5
2	5
3	6
4	7,5
5	9
6	11

2.2 – les enfants scolarisés à St Michel pour l'année 2023/2024.

A partir de deux enfants scolarisés à St Michel, on ajoute 0,5 point par enfant.

La somme des points de charge donne le nombre P

3 – Le Coefficient :

Il s'obtient en divisant R par P : $C = R / P$

4 – Tarifs par élève et par trimestre (frais fixes compris) 2023/2024

(Pour validation au CA du 21/11/22)

Quotient Familial	Catégorie	Maternelle	Primaire	6° / 5°	4° / 3°	2°	1°/T°
- 3402	A	86,67	117,81	136,96	147,65	153,47	162,70
3403 - 3882	B	107,47	149,03	170,58	184,37	191,77	200,88
3883 - 4523	C	127,15	178,51	202,60	221,05	230,02	239,02
4524 - 5229	D	146,89	208,05	234,59	256,96	267,53	276,43
5230 - 5880	E	166,56	237,63	268,22	292,81	305,01	313,80
5881 - 6723	F	186,21	267,20	300,25	329,45	344,84	353,51
6724 - 7584	G	206,98	298,34	333,89	366,19	383,19	391,74
7585 - 8444	H	226,74	327,90	367,48	402,87	421,34	429,80
8444 et plus	I	248,35	360,35	404,41	443,18	463,25	471,48

CANTINE : Tarifs 2023/2024

6,20 € Collège – Lycée (par 10 repas)

5,65 € Ecole Primaire (par 10 repas)

7,25 € A l'unité

Rappel : 4 repas sont offerts pour 44 payés et consommés.

5 – Apel St Michel

La contribution volontaire à l'Apel est de **25.00 € par famille** (sauf si cette cotisation a déjà été versée dans un autre établissement privé, dans ce cas, la cotisation Apel St Michel s'élève à 6.50 € par famille)